

1. *Débitrice:* **Objectif Conseil Sàrl**, Avry Bourg 29,  
1754 **Avry**
2. *Déclaration de faillite:* 30.08.2004
3. *Suspension de faillite:* 20.12.2004
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.01.2005
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* apporter un conseil objectif, personnalisé et global à tout acquéreur, vendeur, bailleur, locataire de bien immobilier; le conseil global comprend l'expertise architecturale, fiscale, juridique, financière, ainsi que toute activité de conseil liée à la gestion d'une entreprise, acquisition, vente et exploitation de commerce et de biens immobiliers.

Office cantonal des faillites Fribourg  
1701 Fribourg

(02628410)